

LOIRE ATLANTIQUE **les nouvelles**

Bi-mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 562 - 21 Mai 1992 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• VIVE LA FÊTE FÉDÉRALE	2	• ÉCOLE PUBLIQUE ÉCOLE DU CIVISME	6
• HOMMAGE A RENÉ ADRY	3	• MAASTRICHT INTERVENTIONS DE MARC JUSTY	7
• SERVICES PUBLICS	4-5	• ECHO DE MONTOIR	
• LA PAIX			
• SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT			
• LES RETRAITÉS CGT			

AVEC CHAQUE SIGNATURE, CHAQUE VIGNETTE, LE RASSEMBLEMENT SE CONSTRUIT

145 habitants de Malakoff à Nantes, une centaine de cheminots qui signent en quelques minutes la pétition pour un référendum. C'est encore 123 personnes dimanche matin sur le marché de Saint-Nazaire, 60 à la porte de Gardiloire avec les Maires de Trignac, Montoir et Saint-Joachim... On pourrait multiplier ainsi les exemples. Et chaque jour des signatures nouvelles s'ajoutent allant dans le sens des résultats des différents sondages indiquant que deux français sur trois se prononcent pour un référendum.

Voilà qui ouvre un champ immense à l'initiative des Communistes qui n'ont qu'une ambition à ce propos : que les gens décident eux-mêmes de ratifier ou non un traité qui engagerait lourdement l'avenir du pays.

Faire signer la pétition, c'est faire œuvre de démocratie : c'est d'abord engager le débat avec les gens sur l'enjeu de Maastricht ; éclairer, dire la vérité sur les dangers du traité ; répondre aux interrogations, tout simplement informer les gens sur les conséquences pour leur vie quotidienne de décisions qui seraient entérinées sans leur avis !

L'Europe telle que nous la vivons, celle que prépare Maastricht, nous mesurons déjà ses effets dans notre département.

C'est au nom de cette Europe là que la construction navale a été rayée de la carte à Nantes ; ce sont les décisions de Bruxelles qui imposent les quotas laitiers, la destruction de bateaux de pêche... Les travailleurs d'EDF GDF manifestent pour s'opposer aux attaques contre la nationalisation, leur statut, leur capacité productive... par des directives de la commission européenne... Le travail de nuit des femmes c'est, encore au nom de l'harmonisation avec la communauté... La liste est longue et s'allongerait. C'est avec Maastricht la souveraineté nationale elle-même qui est en cause.

On comprend l'inquiétude des travailleurs de l'aéronautique, de ceux des arsenaux, des dockers ou celle des agriculteurs... bref de tous ceux et celles qui voient se profiler les menaces d'aggravation du chômage, des difficultés nouvelles avec la remise en cause de conquêtes sociales qui font aussi la spécificité de notre pays.

Cette interrogation, cette inquiétude est tellement large qu'elle trouve écho sur les bancs de l'Assemblée nationale bien au-delà des élus communistes.

Des élus, des personnes de toutes opinions ont déjà signé la pétition dont nous ne revendiquons pas la propriété. Notre but est de rassembler tous ceux qui veulent exprimer leur volonté de voir le peuple décider lui-même.

Les communistes qui s'adressent aujourd'hui avec leur journal à des milliers de personnes n'ont d'autre ambition.

La fête de l'Humanité les 6 et 7 juin à Saint-Nazaire constitue pour les communistes un moment fort de leur campagne. La présence de Pierre Zarka, secrétaire du comité central et directeur adjoint de l'Humanité sera une nouvelle occasion de multiplier débats et rencontres lors de ce rassemblement où nous invitons nos lecteurs, nos amis, les électeurs communistes et leur famille. Mais nous nous adressons avec la vignette et la pétition plus largement à tous ceux et celles qui partagent avec nous l'idée de la nécessité d'un référendum, sans préjuger d'ailleurs de la réponse qu'ils pourraient y donner.

Oui nous voulons rassembler largement en banissant toute étroitesse et pour cela chaque signature, chaque vignette de la Fête sont autant de jalons pour le succès.

Joël BUSSON
Membre du Secrétariat Fédéral

Avec Maastricht, votre avenir est en jeu. C'est vous qui devez en décider.



Signez la pétition

Affiche éditée par le Parti Communiste Français

REFERENDUM

Monsieur le Président de la République, Palais de l'Élysée, Paris.
Parce que notre peuple doit pouvoir exercer sa souveraineté, je demande l'organisation d'un référendum sur le traité de Maastricht.

NOM	PRENOM	SIGNATURE	ADRESSE (facultative)
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

A retourner à « Nouvelles de Loire-Atlantique » 44000 Nantes - 41, rue des Olivettes. ■

CHATEAUBRIANT INAUGURATION DE LA PLACE « René ADRY »

Le 1^{er} mai à Châteaubriant, une place, située à quelques centaines de mètres de la Fonderie HUARD, a été inaugurée au nom de « René ADRY », militant syndicaliste et du parti Communiste Français.

Notre camarade Maurice MARCHAND a prononcé une allocution retraçant la vie militante de René ADRY.

Il énuméra la vie de René ADRY : « Né à Auxerre, le 14 novembre 1904, il a atterri à Châteaubriant le 25 juillet 1934 après avoir été obligé de quitter sa terre natale ». En effet, Maurice rappela sa vie mouvementée des années 1925/1926 pour avoir participé en tant que militant communiste à des actions contre la guerre du Maroc et il a été pourchassé par la police et s'est camouflé chez les « gens du voyage ». Ce qui lui valut le surnom de « ROMANO ».

En 1934, il trouve du travail à la Fonderie HUARD comme mouleur et se syndique à la C.G.T.U. Il participe aux discussions avec les autres militants pour créer un syndicat C.G.T. aux établissements HUARD, en 1936, après la réunification entre la C.G.T. et la C.G.T.U.

Puis ce fut la « drôle de guerre » de 1939 à 1940 avec 45.000 prisonniers regroupés dans cinq camps autour de Châteaubriant. Maurice énuméra alors des faits où René participa pour faire évader des prisonniers.

« Après la tragique journée du 22

octobre 1941, au cours de laquelle 27 patriotes, 27 communistes, dont de nombreux militants syndicalistes, furent exécutés à la Sablière par les nazis, le militant René ADRY continua le combat sous diverses formes pour rendre hommage aux 27 martyrs ».

A la libération, René est redevenu un militant de la C.G.T. et continua à militer au Parti Communiste. Il participa à la reconstitution de l'Union Locale C.G.T. en 1946.

Maurice rappelle ensuite des événements de sa vie de militant, en particulier « après l'appel de Stockholm, lancé en mars 1950 par de nombreuses personnalités, dont le savant Joliot-Curie, il est décidé de faire disputer une prime pour la PAIX lors du passage du Tour de France en juillet 1950 en face de la Sablière. Malgré l'interdiction du Sous-Préfet, le camarade René ADRY planta ses panneaux « PAIX ET DESARMEMENT » sur les bords de la route et c'est devant une foule considérable que la prime est disputée... »

René ADRY a cessé son activité salariale le 30 novembre 1967, mais en 1968 il était le responsable des collectes de solidarité aux grévistes de mai-juin.

Il fut aussi un militant de l'Amicale Laïque comme membre du Comité Directeur et consacra une partie de son temps au souvenir des 27 fusillés de la Sablière. Il était le secrétaire du « Comité Local du

Souvenir ».

« Depuis que notre ami René ADRY nous a quitté en ce 29 juin 1983, l'écho de sa voix ne retentit plus dans la carrière de la Sablière, mais son souvenir y est à tout jamais gravé ».

La plaque « René ADRY » a été découverte par Maurice MARCHAND et Mme le Député-Maire de CHATEAUBRIANT, en présence d'une délégation du parti Communiste Français, conduite par Léon DIDIER et Daniel GUYON.

La rédaction des « Nouvelles de Loire-Atlantique » s'associe au souvenir de notre camarade René ADRY et présente toute sa sympathie à sa famille.

DEUX NANTAIS RÉCOMPENSÉS



Deux nantais ont reçu leur gain du concours de l'Almanach 92 de l'Humanité, jeudi 30 avril dernier.

En effet, Gilbert ENAUD et Gilles COUZOU ont gagné respectivement un camescope et un magnétoscope.

Leur travail de recherche a été récompensé par Michel ROLAND de l'Humanité.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Yannick CHENEAU et Pierre RIOU, responsable à l'Humanité sur le plan fédéral et à la Section.

40.22.29.55

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ
DE LA CONDUITE
dès 16 ans

PERMIS B



pierre claquin
31 bis, Rue Philibert Delorme
L'Immaculée - 44600 SAINT-NAZAIRE

Sur la Renault 21 Alizé, l'air conditionné est en série. Tant pis pour ceux qui aiment rouler les fenêtres ouvertes.



Cet été, vous roulez fenêtres fermées à la fraîcheur de l'air conditionné de la Renault 21 Alizé. Comme un bonheur n'arrive jamais seul, la radio 4x6 watts à satellite de commande sous le volant, la direction assistée, les vitres teintées, les lave-vitres électriques avant, la fermeture centralisée des

portes avec commande à distance, le volant réglable en hauteur et les projecteurs additionnels feront également partie des équipements de série. Naturellement, vous n'êtes pas obligés de le dire. Existe en version GTS Injection, GTX et Turbo D. Garantie anti-corrosion Renault 6 ans. D'écoutez votre financement. RENAULT présente OIF



NOUVELLE RENAULT 21 ALIZE SERIE SPECIALE.

FÊTE DE L'HUMANITÉ

92



**6 ET 7 JUIN
PARC PAYSAGER
SAINT-NAZAIRE**



Pierre ZARKA

Secrétaire du Comité Central
du PCF
Directeur-Adjoint de l'Humanité
sera présent à la fête
et assurera
le meeting politique

Demandez la vignette de la fête auprès des militants communistes

PENDANT DEUX JOURS

**DÉBATS - ANIMATIONS
EXPOSITIONS - JEUX
ACTIVITÉS SPORTIVES
SPECTACLE
RESTAURATION**

SAMEDI :

- Concours de pêche
- Groupe RAP « HB2 »
- Dîner en musique

DIMANCHE :

- Jazz avec « SN SAX »
- Groupe RAP « HB2 »
- Groupe Colombien « CAFFE »
- Meeting avec Pierre ZARKA



Le groupe « CAFFE », composé de six musiciens est une émanation de ce qu'est la Colombie, sa culture, sa musique, en même temps qu'un creuset où elle se mêle aux influences étrangères les plus diverses.

DES ÉCRIVAINS SUR LA FÊTE DONT :

ROBERT LECHÈNE
COLOMB



DE MALHEUR.

Robert
LECHENE

Journaliste
Ecrivain



Gaby GASPART

VIE DU PITAU

*'Enfant né au départ
moins que rien'*

GRAND CONCOURS DE PECHE

SAMEDI 6 JUIN 1992 de 15 heures à 17 heures
PARC PAYSAGER DE SAINT-NAZAIRE

REGLEMENT :

Ligne tenue à la main - Moulinet et anglaise interdits
Amorçage autorisé sans esches animales
Classement au poids - plus 1 point par gramme -
plus 5 points par poisson

**PRIX EN PROPORTION DES ENGAGEMENTS
LOTS EN NATURE**

Chez Jean BEURRIER 4, rue Auguste Piccard
44600 SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.66.41.55

Inscriptions : 40 francs



**LE
GROUPE
RAP
H
B
2**

LES CHEMINOTS EN DIRECT AVEC LE PRÉSIDENT DE LA S.N.C.F.



M. FOURNIER, parmi la foule, doit écouter la base.

Le mardi 12 mai, M. FOURNIER, Président du Conseil d'Administration de la S.N.C.F., était en visite à NANTES. Les organisations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. des Cheminots profitaient de l'occasion pour appeler les cheminots de la Région à venir lui exprimer leur mécontentement sur la politique salariale (baisse du pouvoir d'achat, inégalités sur la nouvelle grille, etc...), sur l'emploi (moins 700 emplois ces deux dernières années et moins 300 prévus en 1992) ; sur la casse du service public (fermeture des gares telle que PAIMBCEUF au trafic voyageurs, transfert sur route du fret à ANCENIS, 80 trains régio-

naux menacés si les collectivités locales ne paient pas...).

Près de 300 cheminots se sont affrontés à M. FOURNIER. Les questions et les exemples pleuvaient de tout bord. Il n'a pu les convaincre du bien-fondé du Contrat de Plan, de la mise sur pied de l'Europe Ferroviaire, ni les rassurer sur le maintien du pouvoir d'achat et sur l'emploi.

Seul le développement d'un service public répondant aux besoins des usagers est capable de redynamiser la S.N.C.F. et de satisfaire les revendications des cheminots. Mais pour cela, il faut que l'Etat cesse de se décharger de cette mission au détriment des régions.

LE REM

Dernièrement, le Conseil NANTES - SAINT-NAZAIRE deuxième chaland en amont de DE BRETAGNE, afin de p « HOEDIC » de la société « L pour une veille sécurité sur

ENFIN, chacun à en mémoire CORRE, Maire de TRIGNA organisée par Monsieur le Sec de SEVESO.

On ne peut que se réjouir que lors de la suppression de vées sauf celles des syndicats posé un autre service, et celle inscrit cette proposition dans

Nous ne pouvons qu'être d' ce remorqueur a déjà effectu manentes dites « vieilles méth

LA POSTE DANS LE COLLIMATEUR DE MAASTRICHT

Le vote de la Loi Quilès en Juillet 1990 était une passerelle obligatoire pour une remise en cause fondamentale des statuts du personnel des P.T.T. et une refonte structurelle de la Poste et des Télécoms, conçue politiquement selon les directives inscrites au livre vert postal européen.

Aujourd'hui, la Poste de Loire-Atlantique vit en plein chamboulement géographique des réformes de structures en prévision de 1993. Après la disparition de la direction Régionale concentrée avec celle de Caen à Rennes, il est prévu un éclatement de la Direction Départementale en districts.

Le découpage de la Loire-Atlantique se fait par secteurs socio-économiques regroupant une population de 100 000 habitants répartis sur 30 à 40 communes et bureaux de Poste.

Chaque entité géographique est composée d'un Conseil Postal Local composé de 16 membres par collège de 4 personnes représentant les collectivités locales, les usagers, le personnel et la direction. Ceci avec l'agrément du Préfet. Le tout sera dirigé selon des critères d'entreprises privées avec abandon de toute péréquation entre bureaux aux marges fortement excédentaires et bureaux à faible trafic.

A quoi répond la création du conseil postal

Une structure porte-faix visant à faire porter des orientations et décisions prises ailleurs par le pouvoir politique.

Les décideurs minoritaires de la Poste ont pour objectif d'obtenir la caution des élus locaux et celle des représentants sociaux-professionnels sur des aménagements contraires à l'intérêt du service public...

Le Conseil Postal de circonscription s'inspire de la Loi Joxe sur le regroupement des communes en districts.

Vers une poste des riches et une poste des pauvres

Le choix d'orientation actuelle vise à renforcer la présence postale dans les zones économiques développées et traduit une volonté de désengagement dans les petites communes rurales.



En zone rurale, volets clos pour la poste ?

En Loire-Atlantique, 24 bureaux de Poste (13 au nord et 11 au sud) sont menacés de régression de service à la population selon les plans arrêtés par la Direction (voir la liste annexe). A l'avenir les bureaux domaniaux seraient vendus. La poste en 44 prévoit ainsi de dégager 225 millions de francs excédents pour l'année 1992.

L'espace rural sans la poste

Le désengagement de la Poste ne peut que contribuer à accroître le déclin des communes rurales. Ces orientations sont combattues par le personnel et le 15 avril, 2000 receveurs sont allés Manifester au Ministère à Paris.

Le syndicat C.G.T. a écrit à tous les maires du département

pour les informer de ces funestes projets. Dans certaines municipalités ayant engagé des plans de développement, c'est la stupeur et la colère, des démarches sont en cours pour stopper ces mauvais coups.

Bureaux menacés (1)

NORD-LOIRE

Canton CHATEAUBRIANT :
- Saint-Aubin-des-Châteaux
- Villepot

Canton Derval :

- Saint-Vincent-des-Landes
- Lusanger
- Sion-les-Mines

Canton de SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES :

- La Chapelle-Glain

Canton de MOISDON-LA-RIVIERE :

- Le Grand Auverne
- Isse

Canton de GUÉMENÉ-PENFAO :

- Masserac
- Besle-sur-Vilaine
- Pierric

Canton de BLAIN :

- Notre-Dame-des-Landes
- Saint-Emilien-de-Blain

SUD-LOIRE

Canton du PELLERIN :

- Vue

Canton de BOUAYE :

- Brains
- Port-Saint-Père

Canton de BOURGNEUF :

- Saint-Hilaire-de-Chaléons

Canton de SAINT-PHILBERT :

- Saint-Colomban
- La Limouzinière

Canton LÉGÉ :

- Corcoué s/Logne

Canton de VERTOU :

- Saint-Fiacre

Canton de CLISSON :

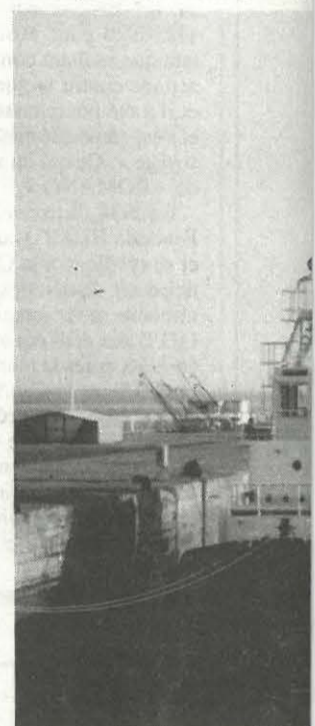
- Mouzillon

Canton de VALLET :

- La Regrippière
- La Remaudière

N.B. : déjà dans le département une vingtaine de petites communes sont dépourvues d'un bureau de poste.

(1) Il s'agit de déclassement avec réduction des horaires d'ouverture au public. Certains avec transfert de charges sur la commune.



Au premier plan, le remorqueur St-Nazaire.

JOURNÉE NATIONALE I LE 14 JUIN A PA ORGANISÉE PAR « L'APPEL



C'était le dimanche 17 mai, à l'appel du mouvement de la Paix, devant la base des sous-marins nucléaires de l'île Longue. Sur la photo des délégués du Japon, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, Jacques Le Dauphin, secrétaire général du mouvement de la Paix.

MORQUEUR « HOEDIC » EN SÉCURITÉ SUR LA LOIRE !

d'Administration du Port Autonome de Nantes, décidait la construction d'un remorqueur « Méthaniers » à MONTOIR pour permettre l'amarrage du remorqueur « LES ABEILLES - SAINT-NAZAIRE » sur la Loire.

Après les interventions de Jean-Louis LE C, la plus récente lors de la réunion du Sous-Préfet dans le cadre des directives

de voir cette exigence satisfaite, alors la veille très peu de voix se sont élevées. Les Officiers et Marins CGT qui ont proposé de notre ami « Jean-Louis » qui avait un programme électoral.

En accord avec cette proposition, en effet pendant des années des veilles permanentes « mais également pour tout ce qui

pouvait se produire dans l'estuaire de la Loire avec, il faut bien le dire, pour seule volonté celle des équipages de la société elle-même.

Ce navire doit être un des éléments de la cellule de Sécurité en Loire-Atlantique.

1 - Son équipement

- 2 moteurs développant 3500 cv et entraînant 2 propulseurs Voith Schneider

Pour l'incendie :

- 2 pompes Sidès à 520 m³/heure
- 3 canons eau/mousse de 3 500 l/minute dont 1 motorisé
- 20 m³ de liquide émulsifiant
- 1 central à poudre
- 1 ensemble d'autoprotection du remorqueur
- 3 turbo - pompes d'assèchement
- possibilité de refoulement d'eau à l'extérieur par 17 bouches d'incendie de 110 m/m

2 - Il y a six entreprises le long de l'Estuaire de la Loire concernées par la directive « SEVESO » :

- le terminal méthanier de Gaz de France à Montoir de Bretagne
- Hydro-Azote et Atochem (engrais azotés)
- raffinerie Elf-France
- Elf - Antargaz (gaz liquéfiés)
- Octel - Kuhimann (additifs pour carburants)
- le Centre de Recherche de Gaz de France à Saint-Herblain.

Il faut bien ajouté également cet accident à l'entreprise de soja à SAINT-NAZAIRE qui aurait pu être une catastrophe avec la fuite d'hexane dans les canalisations obligeant les responsables à boucler le quartier.

Bien sûr notre proposition sur cette question ne peut être que politique, aux organisations syndicales CGT des Marins et Officiers de négocier au mieux la mise en place de ce remorqueur dans le cadre de la sécurité en Loire avec, cela est indispensable, les moyens financiers bien sûr mais également en hommes et en matériel, afin de viabiliser cette opération.

La Cellule des Marins - SAINT-NAZAIRE

4^e CONGRÈS DE L'UNION CONFÉDÉRALE CGT A ST NAZAIRE EN PRÉSENCE DE LOUIS VIANNET

Face à l'offensive patronale et gouvernementale contre la protection sociale, le congrès décide d'agir pour de nouvelles solidarités et de nouvelles formes de luttes en complémentarité avec les actifs.



Au centre Louis VIANNET, Johannès GALLAND à gauche et Oswald CALVETTI à droite.

Louis VIANNET, secrétaire général de la cgt, a salué les congressistes en déclarant notamment : « La volonté de l'UCR CGT d'être toujours plus le syndicat représentatif des retraités s'inscrit dans la mise en œuvre des décisions du 44^e Congrès de la CGT qui a décidé d'intensifier ses efforts pour faire en sorte que chaque syndiqué soit de plus en plus associé à la vie du syndicat et de ses décisions ». Il a ensuite dénoncé

les conséquences du traité de Maastricht pour les travailleurs, actifs ou retraités.

Un hommage a été rendu à Oswald Calvetti, président depuis 15 ans de l'UCR, et qui, après toute une vie consacrée, à la défense du monde du travail, a sollicité un peu de repos.

C'est Johannès GALLAND, 58 ans, ancien postier de la Seine-Saint-Denis et membre du Bureau Confédéral de la CGT qui le remplace.

SOJA-FRANCE : CATASTROPHE ÉVITÉE DE JUSTESSE

L'accident survenu à SOJA FRANCE la semaine dernière doit servir de sérieuse mise en garde.

Il devrait être le dernier d'une longue série qui depuis quelques temps touche notre département. Un bref rappel n'est pas inutile : commencée avec ce que l'on a improprement appelé « l'incendie des hangars HAETJENS » où la cellule de crise de la Préfecture était incapable pendant les premières heures, de répondre à la nature des risques et aux mesures à prendre. Ceci en dit long sur la nécessité de la transparence...

Les accidents de transport d'hydrocarbures sur les ponts de NANTES nécessitent aussi quelques mesures pour régler le problème de ces bombes volantes qui traversent les villes.

La pollution du réseau d'eau de CARQUEFOU, des sous-sols de NANTES ou de SAINT-HERBLAIN par les hydrocarbures nécessitent aussi quelques mesures.

Sans sous-estimer ou sur-estimer les risques, nous ne devons plus attendre l'accident pour faire le point.

Nous avons des usines à risques, nous devons les connaître, au-delà de la directive de SEVESO. Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres, les pays sous-développés ou en voie de développement.

L'accident de DAKAR dû à l'utilisation de l'ammoniaque dans une usine d'oléagineux, avec un mort, 200 blessés, n'a eu le droit

qu'à un entrefilet dans la presse. L'évacuation des 3000 personnes à TIZAYUCA dans le centre du MEXIQUE, amène à s'interroger sur les grandes installations frigorifiques. L'explosion dans les égouts de GUADALAJARA, ville de 5 millions d'habitants, avec 227 morts, 1 500 blessés et 15 000 sans abri, prend une dimension d'horreur à peine supportable.

Aujourd'hui, si les risques sont grands, les moyens de les maîtriser le sont aussi.

Pour cela, la sécurité doit primer la loi du profit.

Deux mesures sont indispensables :

1) Donner tout son rôle dans l'entreprise au C.H.S.C.T. ainsi que des pouvoirs réels et une formation adéquate.

2) Dans les entreprises la connaissance des produits utilisés, des risques qu'ils engendrent et



la levée des secrets de fabrication, sont une exigence.

qui est aussi dangereux, la panique.

Il est actuellement beaucoup question des Commissions Départementales de Sécurité. Raison de plus pour veiller à les élargir et pour le gouvernement, de donner les moyens de doter les Directions Régionales d'inspection en nombre suffisant pour remplir leur tâche.

La transparence, la formation, la connaissance sont à notre époque l'essentiel pour conjurer les risques et éviter, ce



Les pompiers font des prélèvements dans les conduits d'eaux pluviales.

ECOLE PUBLIQUE, ECOLE DU CIVISME



La Fédération des Amicales Laïques et la commune de Trignac partenaires pour le lancement de la Quinzaine de l'École Publique 1992.

Depuis 1947, le Ministre de l'Éducation Nationale confie l'organisation de la Q.E.P. à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente. Les fonds recueillis grâce à la générosité publique sont affectés au développement des activités éducatives complémentaires de l'enseignement et contribuent au rayonnement de l'école publique et des œuvres laïques péri et postscolaires.

Cette année, la FAL a choisi la commune de Trignac pour lancer la Q.E.P. dont le thème est « École publique, école du civisme ». Choix hautement symbolique, puisque Trignac

fait partie des très rares communes de Loire-Atlantique ne comptant que des écoles publiques. Jean-Louis Le Corre de préciser dans son discours d'accueil « L'école publique, école du civisme contribue à faire le choix de la démocratie ».

Malheureusement, ce choix de la démocratie semble être de plus en plus dur à réaliser du fait du désengagement financier de l'État, donc des charges de plus en plus lourdes à assumer par les collectivités locales. Pour exemple, la commune de Trignac qui désire rénover, voir construire un nouveau groupe scolaire public ne peut pas prétendre à quelque subventionnement que ce soit. Pourtant cette école publique, moderne, qu'elle soit de Trignac, Ancenis, Pornic, Toulouse, Lille, Strasbourg, on en a besoin pour que chaque jeune puisse apprendre le sens de ses responsabilités et de ses devoirs de citoyen, pour que vive la démocratie :

« L'école apporte des savoirs mais enseigne aussi des comportements ».

Tels sont les propos de Jean-Pierre Papon, Président de la FAL. Ce dernier d'ajouter « La quinzaine de l'école publique est une occasion pour tous ceux qui mesurent son rôle dans le pays ; pouvoirs publics, élèves, parents, enseignants... de manifester leur attachement au service public et laïque de l'éducation nationale en contribuant à son rayonnement dans la société ».

Pourtant, ce mardi 5 mai 1992, beaucoup se sont pris, parmi les participants, à regretter l'absence de certains représentants de l'État et de l'admini-

nistration. Heureusement l'avenir était bien représenté par 710 enfants des écoles publiques de Trignac, accompagnés de leurs enseignants et de parents. Le lancement de la QEP fut alors marqué par un gigantesque lâcher de ballons et un envol de pigeons, final d'un poème d'Aragon, « La paix », lu par Jean-Pierre Papon.

Enfin, le verre de l'amitié scella la dynamique commune qu'ont la ville de Trignac, la FAL, les enseignants et les amicales laïques pour que l'école publique et laïque demeure l'école du civisme.

P. MAURIERAS

CUISINES
SCHMIDT

CENTRE CONSEIL
Alain GREGOIRE

48, Bd. Victor Hugo - 44600 ST NAZAIRE
Tél. 40 66.33.64 - Fax : 40.01.84.46

PASTIS



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE,
CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

MAASTRICHT

POUR UN RÉFÉRENDUM

Dans une lettre adressée à tous les élus de Loire-Atlantique, Marc JUSTY écrit notamment :

« ... Avec les choix opérés à MAASTRICHT, les élus locaux que nous sommes, ne peuvent se résigner à laisser faire :

- l'asphyxie financière des collectivités locales, découlant notam-

ment de l'harmonisation européenne en matière fiscale.

- la néfaste répercussion sur l'emploi avec l'ouverture des marchés publics à l'Europe.

- l'aggravation des disparités entre les régions que sanctionne le Traité.

En conséquence, je me permets, au-delà des différences d'opinions que nous pouvons avoir sur l'Europe et sur le rôle de la C.E.E., de vous demander de bien vouloir appeler à consulter les citoyens par la voie référendaire, sur la ratification des Accords de MAASTRICHT... ».

Endoctrinement

Marc JUSTY, président de l'association des élus communistes et républicains a écrit à l'inspecteur d'Académie pour protester contre la journée « A nous l'Europe » organisée par le Gouvernement en direction des classes de CM² et destinée aux enfants et aux enseignants.

« Cette pratique, dit-il, d'endoctrinement des jeunes élèves n'est pas admissible dans un pays laïc comme la France où les choix et les orientations politiques n'ont pas à s'immiscer dans les programmes scolaires.

C'est pourquoi, je tiens à exprimer ma réprobation la plus totale face à cette décision politique étrangère à la pédagogie ».

Et, il lui a demandé d'annuler cette journée.

MONTOIR : VOTE DU BUDGET

Le Conseil Municipal du 31 mars a adopté le budget 92. Le souci du groupe communiste a été le maintien des impôts au même niveau que l'année précédente. Il n'y aura donc pas de pression fiscale supplémentaire pour les Montoirins ce qui constitue une bonne chose compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat et le niveau élevé du taux de chômage actuel dans la commune.

D'autre part, depuis trois ans, la commune a beaucoup investi dans de nouvelles réalisations :

STATUT DES DOCKERS ADOPTÉ EN PREMIÈRE LECTURE

Les députés, tous groupes confondus, excepté celui des communistes, ont adopté vendredi en début de soirée en première lecture le projet de loi réformant le statut des dockers, régi par une loi issue de la Libération...

Le texte a été adopté par 539 voix pour, 30 contre et aucune abstention. Seul le groupe communiste a voté contre, toutes les autres - PS, RPR, UDF, UDC - se prononçant favorablement. Il doit maintenant être transmis au Sénat.

Cette réforme est combattue depuis plus de sept mois par la profession. Les dockers CGT, en grève depuis lundi et jusqu'à dimanche, ont observé depuis début octobre, trente et un mouvements de grève nationaux.

- Centre socio-culturel, Halle des sports, Zac des Rochettes, Zone industrielle de Montoir-Cadréan, Nouveau centre de secours.

Le budget 92 n'est pas pour autant un budget d'austérité mais plutôt un budget sage et prudent tenant compte des réalités économiques et sociales...

Lors du vote les élus socialistes ont cru bon de s'associer à ceux de la droite pour s'abstenir. Surprenant non, lorsque l'on sait que dans une commune proche le maire socialiste n'a pas hésité à retirer les délégations aux adjoints communistes. Le tout s'étant fait avec l'assentiment de Claude Evin.

Il est à noter qu'à Montoir, lors des réunions de la commission Finances, les élus PS semblaient d'accord sur le budget à présenter. Mais l'ex-ministre EVIN est passé par là.

Mais apparemment il n'était pas au courant de tout le soir du conseil municipal s'empêtrant quelque peu. Comme l'a si bien dit le maire : « on ne peut pas être au four et au moulin ».

NÉCROLOGIE

■ Notre camarade **FRANÇOIS DRÉAN**, ancien dockers de St-Nazaire, est décédé. Il participait il y a encore peu de temps à la reprise des cartes du Syndicat CGT des retraités.

A sa famille, nous témoignons notre sympathie et présentons nos sincères condoléances.

SAMEDI 13 JUIN 1992

CONCOURS DE PÉTANQUE en DOUBLETTES

Centre Social S.N.C.F. Doulon à NANTES

organisé par la cellule Marcel CACHIN (S.N.C.F.)

Buvette - Casse-croûte - grillades

Inscriptions jusqu'à 14 h 32 F par doublette

Adressez Gare de NANTES à : MORISSET Philippe, LAVENAUT Pascal, GUILLORY Joël.

ou tous les après-midi à : SECTION DU P.C.F. 24, rue des Hauts-Pavés 44000 NANTES Tél. 40.36.69.43

Venez nombreux. Le meilleur accueil vous sera réservé.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITÉ »

S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes 44000 Nantes

R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151226700012
Code A.P.E. : 5120

Gérant : M. Maurice ROCHER

Rédacteur en chef : Jean PERRAUDEAU

Associés à parts égales :

MM. M. ROCHER, M. PRODEAU

J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS

PUBLICITÉ : Tél. 40.48.5636

RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28

TÉLÉCOPIÉ : 40.48.65.76

Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie

85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P.406

85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

1952-1992

Vous avez 40 ans d'adhésion au Parti Communiste Français. Vous avez droit à votre carte de Membre de l'Amicale des Vétérans.

Faites parvenir vos coordonnées à la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. 41, rue des Olivettes - 44000 NANTES

— Parce que la vie collective suscite

sans cesse des besoins nouveaux.



 groupe gifco

DES RÉPONSES

POUR LES

COLLECTIVITÉS